

Journées des "Cahiers"



20 ANS !

Les *Cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées* fêtent leurs 20 années d'existence en 2017. Pour célébrer cet anniversaire et afin de valoriser ses activités qui sont au cœur des préoccupations des professionnels du droit et du justiciable, les « *Cahiers* » lancent un rendez-vous annuel autour d'un thème choisi et décliné par discipline et au vu de la jurisprudence des Cours d'appel d'Agen, de Bordeaux, de Pau et de Toulouse.

Ces journées des « *Cahiers* » se répètent trois fois annuellement, sous forme de colloques à Pau, Bordeaux et Toulouse, colloques qui donnent lieu à la publication d'un numéro spécial.

Ces manifestations s'inscrivent dans un cadre plus général qui est celui de la prévisibilité des décisions de justice, l'une des préoccupations de la réforme de la Justice au XXIème siècle (J21) désireuse de mettre le citoyen au cœur de celle-ci. De ce point de vue, les « *Cahiers* » sont le résultat d'une collaboration active et ancienne entre les acteurs locaux : Juridictions (Cours d'appel d'Agen, de Bordeaux, de Pau, de Toulouse), Universités (Université de Bordeaux à travers l'Institut d'Etudes Judiciaires, Université de Pau à travers l'Observatoire de la Jurisprudence du Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques, Université de Toulouse I Capitoile à travers l'Institut de Droit privé), mais également les Barreaux du ressort des différentes Cours d'appel.

Les analyses portent sur la jurisprudence récente des quatre Cours, mise en perspective les unes par rapport aux autres ainsi que par rapport à la jurisprudence « unificatrice » de la Cour de Cassation. Les décisions rapportées et analysées dans les « *Cahiers* » forment la matière première de ces manifestations.

↓ Pour commander votre exemplaire des Actes 2017 consacré à « l'appréciation de la faute
des manquements contractuels »